



# Fiche de donnée de sécurité

## X Tract

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	X Tract
<b>Autres moyens d'identification</b>	Numéro de code 210
<b>Usage recommandé</b>	Détergent.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utiliser uniquement comme indiqué selon les instructions de l'étiquette.
<b>Fabricant</b>	Leysons Products, a division of 1787528 Ontario Inc., 1366 Sandhill Drive, Ancaster, Ontario, L9G 4V5, (905) 648-7832
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTECH, 613-996-6666, 24 l'heure pour les situations d'urgence mettant en cause des marchandises dangereuses.
<b>Numéro de la FDS</b>	0238

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Danger

Corrosif

Provoque de graves dommages aux yeux et l'irritation de la peau ou des brûlures.

Nocif si avalé.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
2-butoxyéthanol	111-76-2	1-5		
tétrapotassique pyrophosphate	7320-34-5	1-5		
métasilicate de sodium pentahydraté	10213-79-3	1-5		

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Si l'irritation se produit, enlever la personne à l'air frais.

Identificateur du produit : X Tract - Ver. 1  
Date de préparation : le 17 novembre, 2017  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0238

Page 01 de 06

Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### **Contact avec la peau**

En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau.

Appeler un médecin si l'irritation se développe ou persiste.

#### **Contact avec les yeux**

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### **Ingestion**

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau.

Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

#### **Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Nocif si avalé.

Peut causer une irritation grave aux yeux ou des brûlures.

Peut causer de l'irritation de la peau sur un contact prolongé.

#### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

##### **Organes cibles**

Yeux, peau, système respiratoire, système digestif.

##### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Asthme, allergies cutanées.

## **SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

Aucun connu.

### **Dangers spécifiques du produit**

Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Porter l'ensemble de lutte contre l'incendie et un appareil respiratoire autonome.

## **SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité

Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire.

### **Précautions relatives à l'environnement**

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos.

Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Contenir et ou absorber déversement avec absorbants commerciaux puis placer dans un conteneur adapté.

Identificateur du produit : X Tract - Ver. 1

FDS No. : 0238

Date de préparation : le 17 novembre, 2017

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 02 de 06

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas ingérer.

Garder les contenants scellés lorsque vous ne l'utilisez pas.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone fraîche et sèche à l'écart des substances incompatibles.

Tenir hors de portée des enfants dans un contenant fermé à partir de la nourriture, les boissons et les aliments pour animaux.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-butoxyéthanol	20 ppm		25 ppm			
tétrapotassique pyrophosphate	Non établie					
métasilicate de sodium pentahydraté	Non établie					

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser ventilation suffisant pour minimiser les expositions (les concentrations atmosphériques de vapeur) en dessous de la limite d'exposition maximale recommandée.

Utiliser une enceinte avec système de ventilation par aspiration à la source, le cas échéant, pour contrôler la quantité de produit dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

#### Protection de la peau

Porter des gants de protection et des vêtements pour éviter le contact avec la peau.

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser dans des zones bien ventilées. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide brun claire.
Odeur	menthe
pH	~ 13.0
Point de fusion/Point de congélation	~ 0 °C (32 °F) (congélation)
Point d'éclair	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau
<b>Autres informations</b>	
État physique	Liquide
Densité en vrac	~ 1.07 kg/L

Identificateur du produit : X Tract - Ver. 1  
Date de préparation : le 17 novembre, 2017  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0238

Page 03 de 06

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures.

Congélation.

Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), agents réducteurs forts (p. ex. hydrures).

### Produits de décomposition dangereux

Peuvent inclure mais ne sont pas limités à des oxydes de carbone, d'azote et d'ammoniac.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Inhalation.

Contact avec la peau.

Absorption par la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-butoxyéthanol	450 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	530 mg/kg (rat)	400-500 mg/kg (lapin)
tétrapotassique pyrophosphate		2444 mg/kg (rat)	4640 mg/kg (lapin)
métasilicate de sodium pentahydraté		847 mg/kg (rat)	

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer de l'irritation ou des symptômes tels que rougeur, oedème, séchage, une délipidation ou fissuration de la peau.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une irritation sévère ou de brûlures.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Peut provoquer une irritation grave des voies respiratoires.

#### Absorption par la peau

Peut causer de l'irritation sur un contact prolongé.

#### Ingestion

Peut causer des brûlures ou de l'irritation de l'appareil digestif incluant nausées ou vomissements.

Nocif si avalé.

### Danger par aspiration

Identificateur du produit : X Tract - Ver. 1

Date de préparation : le 17 novembre, 2017

Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0238

Page 04 de 06

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun des effets chronique sont attendus fourni suffisamment de protection personnelle est pris pendant l'usage.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Ne devraient pas être à l'origine des problèmes du système respiratoire lorsqu'il est utilisé dans un endroit bien aéré.

#### **Cancérogénicité**

N'est pas réputé cancérogène.

#### **Toxicité pour la reproduction**

##### **Développement de la progéniture**

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

##### **Fonction sexuelle et la fertilité**

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

##### **Effets sur ou via l'allaitement**

N'est pas réputé pour causer des effets sur ou par la lactation.

#### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Non réputé comme un mutagène.

#### **Effets d'interaction**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

#### **Écotoxicité**

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Persistance et dégradation**

Peut causer des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### **Potentiel de bioaccumulation**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

#### **Mobilité dans le sol**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide corrosif , N.S.A. (Solution de métasilicate de sodium)	8	III

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

#### **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Identificateur du produit : X Tract - Ver. 1  
Date de préparation : le 17 novembre, 2017  
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 0238

Page 05 de 06

Canada

**Classification SIMDUT 1988**



Catégorie D2B    Catégorie E

D2B - Matières toxiques (Irritation de la peau; Irritation des yeux); E - Matières corrosives

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par**        Mark Bryans

**Numéro de téléphone**    (905) 648-7832 ext 351

**Date de préparation**    le 17 novembre, 2017

**Indicateurs de révision**    Le contenu suivant de la FDS a été modifié le 23 novembre, 2015:  
Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle; Limites d'exposition.

**Avis**                            L'utilisateur de ce produit assume tous les risques pour l'utilisation de ce produit. Au meilleur de notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, le fournisseur décline toute responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans ce document.

Aucune représentation de garantie, expresse ou implicite, de qualité marchande d'adéquation à un usage particulier ou de toute autre nature sont faites ci-dessous par rapport à l'information ou le produit auquel les informations les informations se rapportent.

Les données contenues dans cette fiche sont applicables aux produits fournis à l'utilisateur.

---

Identificateur du produit :    X Tract - Ver. 1

FDS No. :    0238

Date de préparation :        le 17 novembre, 2017

Date de la plus récente  
version révisée :

Page        06 de 06